DLP 21-2-62 081840

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

17 Février 1962

Bulletin n° 17

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Comme leur nom l'indique, les traitements d'hiver sont ceux que l'arboriculteur applique durant la période de repos de végétation. Ils visent à détruire les parasites animaux et végétaux dont la plupart hivernent sous les écorces et à décaper les troncs et les branches des mousses et lichens qui y sont accrochés, afin d'enlever aux parasites leur abri et support essentiel. Ils ont donc un double but : antiparasitaire et hygiène générale des arbres.

L'arboriculteur doit être exactement renseigné sur l'état sanitaire de son verger (connaissance des parasites), afin de pouvoir choisir judicieusement les diverses spécialités que lui propose le commerce.

PARASITES JUSTICIABLES DES TRAITEMENTS D'HIVER

a) les Insectes

1. les Cochenilles. Il s'agit surtout du Pou de San José, de la Cochenille rouge du poirier, de la Cochenille virgule, qui sont efficacement combattus en hiver au moyen de produits à action énergique.

2. quelques Pucerons, tels que le Puceron vert et cendré du pommier, le Puceron vert du prunier, le Puceron noir du cerisier qui hivernent sous forme d'oeufs, principalement rassemblés au niveau des yeux. Ces deux catégories d'insectes sont indirectement responsables de la Fumagine, caractéristique des arbres mal entretenus et qui se développe sur le miellat qu'ils ont secrété.

3. les Psylles qui hivernent sous forme d'adulte ou d'oeuf, selon l'espèce.

4. certains Papillons que l'on trouve soit sous forme de jeunes chenilles protégées par une bourse soyeuse (Piéride de l'aubépine, Bombyx cul-brun, etc.), par une secrétion cireuse (Hyponomeute) ou par une toile (Teigne des bourgeons du mirabellier), soit sous forme d'oeufs (Chéimatobie, Bombyx disparate et Bombyx à livrée).

b) les Acariens

Il s'agit essentiellement des " Araignées rouges " dont les oeufs extrêmement nombreux passent l'hiver au niveau des yeux et des ramifications. La sensibilité de ces oeufs est beaucoup plus grande à l'approche du débourrement.

c) les Champignons

Les principales espèces sont :

- le Monilia qui persiste dans les fruits momifiés ;
- la Tavelure qui, surtout sur poirier, se conserve sous forme de conidies dans les craquelures chancreuses des écorces ;
- l'Oïdium du pommier qui passe l'hiver dans les bourgeons ;
- le Chancre européen du pommier, provoquant d'importantes nécroses, qui ne peut être combattu efficacement qu'en hiver.

d) Mousses et Lichens

Ils constituent des refuges aux formes hivernantes d'insectes. On ne doit donc pas les rencontrer dans des vergers bien entretenus.

SUBSTANCES CHIMIQUES A UTILISER

Ces substances sont pour la plupart polyvalentes, mais il convient de retenir que chacune d'elles possède cependant une action spécifique contre un groupe de parasites déterminés.

L'arboriculteur devra choisir entre :

- les huiles de pétrole ou huiles blanches d'hiver. Très bonne action vis-à-vis des Cochenilles et des oeufs d'Acariens. Sont utilisées à la dose de 2,5 litres de matière active par hectolitre. Leur action sur les Mousses et Lichens est insuffisante.

- les huiles d'anthracène. Elles provoquent la destruction des vieilles écorces, la destruction des Mousses et Lichens, ainsi que les formes hivernantes de nombreux Insectes, en particulier les oeufs. On les utilise à 2-4 % de matière active pour les essences à noyaux et à 4-8 % pour les essences à pépins.

- les colorants nitrés. Ils ont des propriétés voisines de celles des huiles d'anthracène avec , en plus, un pouvoir ovicide très prononcé. Ils sont inefficaces contre les Cochenilles. On les utilise à la dose de 600 gr de matière active à l'hectolitre.

- les huiles jaunes de goudron (huiles d'anthracène + colorants). Sont efficaces contre les oeufs de Pucerons, les Cochenilles ainsi que les Mousses et Lichens.

- les huiles jaunes de pétrole (huiles de pétrole + colorants). Elles sont très actives contre les Cochenilles, les oeufs de Pucerons, d'Araignées rouges, de Chéimatobies et les chenilles d'Hyponomeute, à la dose de 2 % de matière active par hectolitre. Si la Cochenille rouge du poirier est abondante, augmenter la dose jusqu'à 3-4 %.

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX

- les Oléoparathions (huiles blanches + Parathion) et les Oléomalathions (huiles blanches + Malathion). Ils sont efficaces sur les cochenilles et les oeufs d'Insectes. Ils peuvent même être utilisés en végétation, sans crainte de brûlure. La dose moyenne est de 1,5 litre de produit commercial par hectolitre. On les utilisera de préférence juste au débourrement.

MESURES PROPHYLACTIQUES

Si les traitements sont indispensables en cas de vergers mal entretenus, il ne faut pas pour autant négliger certaines mesures culturales dont le but est de supprimer, dans toute la mesure du possible, les foyers d'infection. Il est même certain que ces pratiques sont à elles seules, si elles sont effectuées avec régularité, capables de limiter dans une très forte proportion l'existence des formes hivernales de certains parasites.

Il s'agit principalement de supprimer les rameaux atteints d'Oïdium, les rameaux porteurs de pustules de Tavelures, de Chancres. Il est également recommandé d'enlever les fruits momifiés, les bouquets de fleurs ou de jeunes fruits desséchés (Monilia), les pontes d'insectes en bague ou en plaquette, les nids de chenilles, etc.

On procédera à la désinfection des plaies importantes à l'aide d'une solution de Sulfate de cuivre à 2 % et à leur obturation avec un mastic à greffer ou un enduit spécial à base d'Ortho-oxyquinoléine ou d'un produit organo-mercurique.

CONCLUSION

Les traitements d'hiver sont très importants et constituent une action de base dont les effets se font sentir longtemps. Ils sont indispensables dans les plantations mal entretenues. Dans les vergers régulièrement suivis, il suffit de les renouveler tous les deux ou trois ans. Les jeunes arbres après plantation, peuvent également attendre trois à quatre ans avant d'être traités pendant le repos de végétation.

Il faut bien préciser, en outre, que cette intervention n'est pas à elle seule suffisante à assurer une protection des arbres fruitiers pendant toute l'année et ne constitue qu'un point de départ dont il ne faut pas surestimer la valeur.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX

65